

nement a plus de charges à rencontrer puisqu'il est obligé d'emprunter. Ces emprunts sont destinés à couvrir des dépenses ou des subsides qui doivent contribuer à compléter nos voies de communication ou à améliorer leurs services. Des chemins de fer seront construits ou achevés, un service rapide reliera le Canada à l'Angleterre et les navires seront aménagés de façon à transporter dans les meilleures conditions de température possibles nos produits périssables en Angleterre.

Ce sont d'excellentes mesures qui donneront de bons résultats. Les travaux aideront la classe ouvrière de même que les facilités et les commodités des transports seront utiles à notre commerce et à nos industries.

Il est regrettable qu'avec le développement de notre outillage commercial ne se développe pas également la population du Canada. Le nombre des immigrants est peu de chose en comparaison de celui des autres pays a grande étendue de territoire; encore ceux qui viennent ici ne s'y fixent-ils pas tous.

Il y a là une lacune à combler; les charges augmentent en plus forte proportion que la population. Il arrivera un moment où la dette deviendra trop lourde à porter si elle n'est pas répartie sur un plus grand nombre de têtes. L'action du gouvernement sur l'immigration devra donc se faire sentir sans tarder, s'il veut que le bénéfice des dépenses qui vont être faites pour les travaux d'intérêt public se trouve entièrement à l'avantage du pays.

### LE FROMAGE DE QUÉBEC.

Il se fait, dans notre province, d'excellent fromage, mais il s'en fait aussi parfois d'une qualité qui laisse à désirer.

On se demande souvent qui est responsable de la production du fromage de qualité inférieure et toujours, ou presque toujours, on accuse le fromager de ne pas apporter à sa fabrication tous les soins voulus. Faites du fromage comme on en fait dans la province voisine, lui dit-on, et on vous paiera les mêmes prix que ceux payés pour le fromage d'Ontario.

D'abord, on fait dans l'Ontario comme ici, du bon et du mauvais fromage et nous posons en principe, sans crainte d'être démenti par qui que ce soit qu'il se fait, dans la province de Québec, du fromage qui peut rivaliser point pour point avec

le meilleur des meilleurs fromages de la province voisine.

Ceci étant posé, voudra-t-on nous expliquer pourquoi le fromage de Québec a qualité égale de celui d'Ontario est toujours payé  $\frac{1}{2}$  de moins que ce dernier?

Un bon fromage de Québec valant un bon fromage d'Ontario, il n'y a aucun motif pour payer moins cher le dernier que le premier.

Disons tout de suite que nous ne parlerons ici que du bon fromage, nous laisserons le mauvais de côté, ce dernier ne nous intéresse guère et nous ne pouvons que plaindre ceux qui dans Québec, comme dans Ontario, ne veulent pas faire un effort pour se mettre au niveau de ceux qui fabriquent bon et beau, car, notons-le en passant, une belle apparence devrait toujours être l'accompagnement inséparable d'une bonne qualité.

Le marché de Montréal est le grand marché pour l'exportation; c'est de notre port que part la presque totalité du fromage produit en ce pays. C'est donc le marché de Montréal qui, en dernier ressort, et malgré tous les marchés locaux des centres producteurs, qui établit les prix. La meilleure preuve c'est que dans tous les télégrammes venant de ces marchés, nous ne voyons figurer comme acheteurs que des maisons de Montréal.

Il s'ensuit donc que les acheteurs du marché de Montréal ne veulent pas payer le même prix pour le fromage d'Ontario et celui de Québec. Ils ont donc une préférence marquée pour l'un et de l'indifférence ne serait elle pas plutôt feinte que réelle? Il est un fait certain c'est qu'il se vend en Angleterre du fromage de Québec au même prix que celui d'Ontario; on l'a donc expédié comme fromage d'Ontario ou bien le commerçant anglais à Londres, à Liverpool ou à Glasgow ne veut pas faire de distinction de provenance, la qualité étant d'ailleurs égale.

Dans l'un ou l'autre cas, nous aurons donc raison d'affirmer que le fromage de Québec aurait dû obtenir le même prix que celui d'Ontario. Pourquoi, encore une fois, y a-t-il toujours une différence d'un demi centin en faveur de celui d'Ontario?

Est-ce que par hasard, cette défaveur qu'on a jetée sur le fromage de Québec, il y a quelques années déjà, et qui, aujourd'hui, à moins que jamais sa raison d'être ne serait pas entretenue à dessein par certains acheteurs qui augmenteraient

ainsi leurs profits au détriment de nos fromagers? Nous ne voyons pas d'autre motif qui puisse appliquer la différence de prix pour deux produits qui se valent.

Nous conseillons depuis longtemps à nos lecteurs intéressés d'envoyer leur fromage à des marchands à commission bien posés et d'une honorabilité bien reconnue; nous croyons que ces marchands sont à même de réagir à la longue contre cette différence de prix entre le fromage des deux provinces et de la faire cesser quelque jour.

Ils ont intérêt à vendre au plus haut prix possible pour satisfaire leur clientèle, la garder et l'augmenter.

Il n'en est pas toujours de même de celui qui amène son fromage sur le quai où il se passe souvent de drôles de choses. Ainsi, nous ne surprendrons que bien peu de gens quand nous dirons que plusieurs de ceux qui amènent du fromage sur notre marché du lundi se séparent assez facilement dans leur *bill* quand un acheteur leur met dans la main un morceau de papier qui, dans toutes les banques, peut se changer pour des espèces sonnantes et très-buchantes.

Croit-on que ce genre d'opérations n'a pas son influence sur les prix offerts et payés? Croit-on qu'un acheteur qui ira trouver Pierre et lui offrira 8 cents, n'aura pas la partie belle quand il lui montrera un fromage de qualité égale au sien qu'il a payé  $7\frac{3}{4}$  ou même 8c à Paul un instant auparavant, tout en se gardant de lui dire combien il lui a mis dans la main pour avoir son *bill* sans discussion?

C'est ainsi que quelques *boodlers*, puisqu'il faut les appeler par leur nom, concourent à empêcher le niveau des prix de se maintenir ou de s'élever à certains jours de marché.

Il nous faut réagir contre toutes les causes qui peuvent faire que le fromage de Québec n'obtient ni la faveur ni les prix qu'il mérite nous y reviendrons.

### LES DROITS A L'EXPORTATION.

C'est, en général, une mauvaise politique que d'imposer des droits à l'exportation sur les produits naturels ou agricoles d'un pays, surtout quand il s'agit d'articles ou de produits dont d'autres nations font un commerce d'exportation.

De fait, les droits augmentent le prix de revient du produit. Or, aujourd'hui, en toutes choses et par-